

Gouvernement de la République Gabonaise

Programme des Nations Unies pour le Développement

Projet d'appui à la finalisation du Document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté pour le Gabon

Le Gouvernement du Gabon a engagé depuis 2002 le processus d'élaboration d'un Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Bien que le Pays ne soit pas éligible à l'initiative PPTE, le Gouvernement a initié ce processus afin de faire du DSRP le cadre de référence de ses actions de développement ainsi que celles de ses partenaires, et d'améliorer le niveau des indicateurs sociaux. Le document intérimaire élaboré avec l'appui du PNUD a été adopté en juillet 2003 par le Gouvernement. Après analyse, ce document intérimaire demande à être renforcé au niveau du diagnostic de la pauvreté par l'actualisation des données de base sur le profil de la pauvreté, du cadrage macro-économique, de l'approfondissement du processus participatif et du mécanisme de suivi-évaluation. Une enquête nationale sur le profil de pauvreté est en cours avec l'assistance de la Banque Mondiale et l'appui des autres partenaires. Le PNUD, à travers ce projet, appuiera l'amplification et le renforcement du processus participatif afin de permettre à tous les acteurs nationaux de s'impliquer dans le processus d'élaboration du DSRP pour la détermination des priorités nationales, et d'assurer ainsi leur adhésion au document final et à sa mise en oeuvre.

Libreville, Janvier 2005

Partie Ia – Analyse de situation

Avec une population d'environ 1,3 million d'habitants et un PIB par habitant de plus de 4000 \$EU, le Gabon est classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire frange supérieure. Cette réalité contraste fortement avec l'écart de 50 places qui existe entre le classement du pays selon l'indice de développement humain (122^{ème} place sur 177 pays) et le PIB par habitant (72^{ème} place sur 177) suivant le rapport mondial 2004 du PNUD sur le développement humain. Le pays, depuis le début de la décennie, fait face à des défis majeurs dont notamment i) la forte baisse de la production pétrolière qui est passée de 17,6 millions de tonnes en 1998 à 13,5 millions de tonnes en 2003 ; ii) la faible diversification de l'économie ; iii) le niveau élevé de sa dette publique extérieure qui se situe pour l'année 2003 à 2061 milliards de CFA ; iv) une répartition inégale des revenus et des indicateurs sociaux comparables à ceux des pays à faibles revenus.

Bien que la pauvreté extrême ait fortement diminué au cours des quatre dernières décennies, le rapport de la Banque mondiale sur les données collectées en 1994 indique que plus de 60 % de la population vivrait en dessous du seuil relatif de pauvreté et l'accès aux services sociaux de base demeure limité pour une partie importante de la population, particulièrement dans les zones rurales. Ainsi, le niveau de santé des populations est comparable à celui des pays les moins avancés (PMA) avec notamment une espérance de vie de 56 ans, un taux de mortalité infantile de 60 pour 1000 naissances vivantes et un taux de mortalité maternelle de plus de 520 pour 100 000 accouchements. On note aussi que 66% de la population ont accès à l'eau potable et 27% occupent des logements de type moderne, avec cependant de grandes disparités régionales.

L'impact de la pauvreté sur la propagation de la pandémie du VIH/SIDA dans le pays est un élément important qu'il convient de souligner et de considérer. En effet, le taux de prévalence VIH/SIDA est passé de 1,8% en 1988 à 7,7% en 2002 dans les principaux centres urbains. Selon une étude réalisée en 2000 sur le nombre de tests positifs par sexe, le sexe ratio montre qu'il y a deux fois plus de femmes séropositives que d'hommes séropositifs. Les déterminants majeurs de la vulnérabilité des femmes face au VIH sont leur statut social et, la situation de précarité économique dans laquelle elles se trouvent.

Eu égard au niveau de la pauvreté relative dans le pays, le Gouvernement a engagé depuis 2001, le processus d'élaboration d'un document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP), bien que le Gabon ne soit pas éligible à l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE). Le DSRP servira de cadre de

référence pour toutes les actions de développement du Gouvernement et des partenaires avec pour objectif de : (i) réduire le chômage ; (ii) enrayer le déclin économique du monde rural ; (iii) améliorer l'accès aux services sociaux de base ; (iv) re-dynamiser les filets de protection sociale ; (v) assurer aux pauvres un meilleur cadre de vie ; (vi) intégrer un programme axé sur le genre ; et (vii) mettre en place une gouvernance efficace. Le résultat attendu est la mise en place d'un cadre de politique et de planification qui incorpore une approche intégrée et des cibles spécifiques pour la réduction de la pauvreté humaine et monétaire, prenant en compte les Objectifs de la Déclaration du Millénaire.

Sous la coordination du Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement, le DSRP intérimaire élaboré avec l'appui financier du PNUD et du concours de la communauté des bailleurs a été adopté en juillet 2003 par le Gouvernement. L'analyse de ce document a fait ressortir un certain nombre de lacunes que sont : le manque de données statistiques fiables dans tous les secteurs du développement socio-économiques du pays, permettant une meilleure indication sur le profil de pauvreté ; le manque de priorités dans les choix de politiques macro-économiques et sectorielles ; la faible consultation participative observée tout au long du processus de son élaboration ; l'absence d'un mécanisme de suivi évaluation. Ainsi, il demande à être renforcé dans ces différents volets.

Partie Ib – Stratégie

La finalisation du DSRP doit s'inscrire dans un processus d'élaboration permettant de créer un large consensus autour des options stratégiques et des actions prioritaires définies d'une part, les politiques et les modalités de leur exécution d'autre part. Par conséquent, les actions visant à combler les lacunes identifiées et citées ci-dessus doivent être mises à profit pour atteindre cet objectif. Pour ce faire, le Gouvernement a sollicité l'appui des bailleurs de fonds pour l'aider à réunir les conditions nécessaires et efficaces d'élaboration du DSRP final.

a) étapes de finalisation du DSRP

Il a été retenu de finaliser le processus par la réalisation quasi simultanée des étapes ci-après :

1/ Enquête nationale quantitative sur l'état de la pauvreté : Il s'agit de conduire une enquête dite « QUIBB » (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être) sur un échantillon de 7200 ménages, dont les résultats seront disponibles

cinq mois après son démarrage. Cette enquête donnerait des indicateurs sur l'accès des populations aux services publics de base : éducation, santé, scolarisation, eau potable et des indicateurs socio-économiques sur l'emploi, le chômage, le logement, l'équipement des ménages, la malnutrition des enfants de moins de 5ans etc...La phase pilote de l'enquête qui porte sur un échantillon de 529 ménages est déjà réalisée et a permis de tester et d'affiner la méthodologie. L'appui financier ainsi que l'assistance technique de la Banque Mondiale et d'autres partenaires au développement sont prévus. La réalisation de ce volet mobilisera un montant total de 545 millions de Fcfa dont 470 millions comme contribution financière du Gouvernement.

2/ Consultation participative : Le processus de consultation participative aura pour but d'associer les communautés locales, la société civile, les associations de femmes, les jeunes, les ONG et le secteur privé au diagnostic de la pauvreté, à la définition de ses déterminants ainsi que les contraintes à la croissance économique. Il contribuera de ce point de vue, à la création d'un climat de confiance entre l'administration et les populations, pour la bonne exécution des programmes et projets prioritaires qui seront retenus. Le PNUD s'est engagé à faciliter l'amplification de la consultation participative qui constitue une étape des plus importantes de la formulation du DSRP. Cet appui est l'objet du présent document de projet et porte sur un financement total de US \$ 150,000.

3/ Cadre macro-économique : Il s'agit, au regard des résultats des étapes décrites ci-dessus, de faire une évaluation objective des politiques et mesures économiques mises en œuvre à ce jour, et de définir une stratégie de croissance permettant la soutenabilité des axes d'intervention prioritaire retenus dans la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le Fonds Monétaire International offrira l'appui nécessaire particulièrement pour la projection du cadre macro-économique.

4/ Préparation du DSRP final : Cette étape portera sur l'exploitation des données recueillies au terme des étapes décrites ci-dessus, d'affiner les scénarios et de procéder à la rédaction du document final. Un consultant apportera un appui pour la réalisation de cette étape.

b) aspects spécifiques à la consultation participative

Le processus participatif couvre à la fois l'organisation au niveau des provinces des consultations communautaires sur les problèmes et actions prioritaires, ainsi que l'organisation des consultations participatives sectorielles.

Afin d'optimiser les résultats attendus de ces consultations provinciales, une mission de préparation de l'équipe d'organisation et de coordination précédera au moins une semaine d'avance la tenue de chaque atelier provincial. L'objectif de cette mission est de sensibiliser et mobiliser les autorités décentralisées et locales, de collecter les informations et de réunir toutes les conditions requises pour un déroulement optimal des consultations. Elle comprendra deux à trois membres de l'équipe de coordination.

L'atelier provincial se déroulera sur deux jours. La possibilité d'organisation simultanée des ateliers sera explorée dans l'objectif d'accélérer le processus de consultation pour respecter le calendrier retenu pour l'élaboration du DSRP final et permettre la synergie avec les autres activités programmées à cette fin. Tous les ateliers seront placés sous le patronage du Premier Ministre Chef de Gouvernement et la présidence effective du Ministre chargé de la lutte contre la pauvreté pour traduire l'engagement du gouvernement dans le processus de consultation.

c) appuis du PNUD

Le PNUD dans le cadre du présent document de projet financera l'organisation d'un atelier dans chacune des six capitales provinciales non encore couvertes par le processus de consultation (c.a.d nc Libreville, Port Gentil et Franceville). Chaque atelier débouchera sur la production d'un rapport qui fera le point détaillé des consultations. Au terme des ateliers, un rapport de synthèse sera produit et servira de document de base pour l'établissement des priorités et des plans d'action sectoriels qui seront reflétés dans le DSRP final.

Il est également prévu dans le cadre du projet, la mise à disposition au Secrétariat Technique Permanent: a) de services de consultation pour appuyer le déroulement du processus participatif ainsi que la mise en forme des rapports et documents finaux (ces appuis de 2 à 3 h/m aideront essentiellement à parfaire et finaliser les actions qui seront initiées par l'équipe d'organisation et de coordination du processus participatif ainsi que le secrétariat technique du DSRP, chargé de la rédaction du DSRP final); b) de quelques matériels de bureau pour faciliter le travail du secrétariat du processus participatif, en traitement des données et en saisie des rapports.

En vue de mettre à profit la dynamique liée aux actions d'élaboration du DSRP final, il est en outre prévu dans le cadre du projet, de favoriser la synergie entre ces actions et celles relatives d'une part, à la préparation du Rapport National 2005 sur le Développement Humain (RNDH) et d'autre part, aux suivi des

efforts nationaux de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les appuis prévus dans le cadre du projet permettront d'offrir les facilités nécessaires aux plans institutionnel, matériel et de renforcement de capacités pour l'élaboration des rapports y afférents, ainsi que pour l'organisation des ateliers de validation desdits rapports.

Partie II – Cadre des résultats

Résultats du SRF : Le cadre politique et de planification du pays incorpore une approche intégrée et des cibles spécifiques pour la réduction de la pauvreté humaine et monétaire, prenant en compte les Objectifs de Développement du Millénaire.				
Indicateur de résultat : Adoption par le pays de cibles nationales pour la réduction de la pauvreté humaine et monétaire, désagrégée par sexe.				
Domaine stratégique : G2-SG1-SAS1 « Stratégies de réduction de la pauvreté »				
Stratégie de partenariat : Promotion de la démarche participative, coordination de l'assistance des bailleurs par l'organisation de réunions communes.				
Titre et numéro du projet : Appui à la finalisation du document stratégique de réduction de la pauvreté				
Produits attendus	Cibles	Activités	Source de fonds	Lignes budgétaires
1. Profil national de la pauvreté	Enquête auprès des populations urbaines et rurales	Enquête pilote Enquête quantitative	Banque Mondiale Gouvernement	pm
2. Stratégie de croissance	Cadrage macro-économique	Analyse du cadre macro Projections	Gouvernement FMI	pm
3. Renforcement du processus participatif de consultation	Préalables institutionnels	1.1.Mise en place du Comité et du secrétariat exécutif 1.2.Appui au secrétariat exécutif 2.1.Encadrement et formation des facilitateurs	PNUD	Equipement 9 000 Divers 1 000
	Consultations communautaires provinciales	1.1.Activités et missions préparatoires 2.1.Organisation des consultations 2.2.Préparations des rapports 2.3.Analyse/synthèse consolidée	PNUD	Consultant 15 000 Transport 10 500 Perdiem 40 000 Séminaires 63 500 Divers 1 000
4. DSRP final	Renforcement du secrétariat Technique	1.1 Suivi des actions et élaboration du DSRP final	PNUD	Consultant 20 000
5. RNDH	Situation des femmes dans le processus du développement	1.1 Enquêtes et études préliminaires 1.2 Préparation du rapport	PNUD	Consultants Nat 10 000
6. Rapport sur la situation des ODM	Actualisation des indicateurs	1.1 Analyse des données 1.2 Elaboration du rapport	PNUD	Consultants Nat 10 000
TOTAL				180 000

Partie III – Arrangements de gestion

Le projet sera géré par UNDESA et aura comme institution désignée le Secrétariat Général du Ministère du Contrôle d'Etat et des Inspections, chargé de la Lutte contre la Pauvreté et de la Lutte contre l'Enrichissement Illicite .

Un nouveau cadre institutionnel de finalisation du DSRP a été créé. Il prévoit la mise en place d'un Comité National d'Elaboration (CNE) du DSRP présidé par le Ministre de la Planification et de la programmation du Développement avec pour attributions :

- i) Piloter la rédaction du DSRP,
- ii) Superviser et évaluer le déroulement des opérations de finalisation du DSRP,
- iii) Rendre les arbitrages nécessaires et mobiliser les partenaires.

La CNE est doté d'un Secrétariat Technique (ST) du DSRP présidé par le Conseiller financier du Ministre de la Planification chargé de coordonner l'ensemble des opérations ainsi que la rédaction du DSRP final.

Ce cadre institutionnel prévoit également la répartition des tâches entre les principaux ministères impliqués dans les actions à conduire pour l'élaboration du DSRP final à savoir précisément :

- ☎ l'enquête évaluative de la pauvreté pilotée par la Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE/Ministère de la Planification) avec l'appui de la Banque Mondiale ;
- ☎ le cadrage macro-économique et la stratégie de croissance, piloté par la Direction Générale de l'Economie (DGE/Ministère des Finances) avec l'appui du Fonds Monétaire International (FMI).
- ☎ Le renforcement du processus participatif piloté par la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté (Ministère en charge de la lutte contre la Pauvreté) avec le soutien du PNUD, au travers du présent projet d'appui.

Concernant le renforcement du processus participatif, une Cellule d'organisation du Processus Participatif (COPP) regroupant les cadres des deux ministères de la Planification et celui en charge de la lutte contre la Pauvreté, et doté d'un

Secrétariat Technique, conduira cette consultation en partenariat avec les représentants du secteur privé et de la société civile, et en parfaite harmonie avec les autres opérations en cours en vue de la finalisation du DSRP final.

Le PNUD jouera à travers le présent projet d'appui et auprès de la Cellule d'organisation ainsi que du Secrétariat Technique du DSRP, le rôle d'impulsion et d'incitation pour le bon déroulement du processus participatif dans les délais retenus. De même, le PNUD offrira au Comité National d'Elaboration chargé de la coordination de l'ensemble des actions de finalisation du DSRP, la facilitation et l'appui nécessaires pour la mobilisation des partenaires au développement, et assurera la coordination de l'assistance des partenaires par la tenue de réunions d'information.

Partie IV – Suivi et évaluation

Le rapport de chaque atelier sera communiqué dans les meilleurs délais à tous les partenaires intéressés afin de faciliter le bon suivi du processus de consultation. En tout état de cause, le projet sera l'objet d'une évaluation à la fin de la période de mise œuvre suivant le calendrier de réalisation retenue des activités et conformément aux procédures du PNUD

Partie V - RISQUES

Les étapes décrites ci-dessus sont opérationnellement réalisables dans les délais retenus pour permettre une finalisation du DSRP à juin 2005. Les apports complémentaires déjà programmés des partenaires disposés à appuyer le processus sont disponibles et mobilisables. Le retard dans la mobilisation des contributions financières déjà programmées du Gouvernement pour supporter les différentes étapes pourrait retarder leur lancement et leur bon déroulement, et constitue un risque à prévenir.

Partie V - CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent descriptif est l'instrument appelé descriptif de projet à l'article premier de l'accord de base type conclu entre le Gouvernement du Gabon et le PNUD le 11 novembre 1974.